~~1~~

n° 5.

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C___ N___

IX 2013

Remarques

sur une espèce de paralysie des extrémités inférieures, que l'on trouve souvent accompagnée de la courbure de l'Epine qui est supposée en être la cause. ouvrage traduit de l'anglois de Mr. pott par Mr. Gerenbroek médecin d'Edimbourg.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Mr. pott dit que cette maladie est communement appellée paralysie parcequ'elle consiste dans une abolition totale ou particuliere de pouvoir se servir et quelque fois même de mouvoir les extrémités inferieures en consequence, comme on le suppose communement d'une courbure de quelque partie de l'Epine.

Les deux sexes et tous les âges sont également sujets à cette maladie.† lorsqu'un enfant déja assez agé pour pouvoir marcher, ~~en~~ est attaqué de ce mal, il perd l'usage de ses jambes insensiblement, quoiqu'en general assez promptement. il se plaint au commencement qu'il est bientot fatigué; il languit, devient indifferent, et ne veut marcher que peu et lentement. peu de temps après on le voit souvent broncher sans qu'il rencontre aucun obstacle, et toutes les fois qu'il veut aller vite, il éprouve ~~trouve~~ que ses jambes se croisent involontairement de sorte qu'il tombe assez souvent, lorsqu'il veut se tenir tranquille et debout pour quelques minutes

† on voici la description ~~de~~ telle que l'auteur la donne.

ARC 34 n° 159

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

sans soutient, ses genoux se plient, le mal faisant plus de progrès, l'enfant ne peut pas sans grande difficulté diriger l'une et l'autre jambe vers un point exactement, bientôt après les deux jambes et les cuisses perdent en grande partie leur sensibilité naturelle et entièrement la faculté de se mouvoir, quand un adulte Eprouve cette maladie les progrès sont à peu près les mêmes mais plus rapides.

Dans cet Etat, en examinant le dos on y trouve presque toujour une courbure qu'on attribue souvent à quelque effort violent ou chute qui ont précédé. cette courbure de l'Epine varie en situation, en etendue et en degrés; elle est ~~quelque fois~~ le plus souvent à la nuque du col ou au dos, et quelque fois mais rarement dans la partie inferieure des lombes; tantôt elle comprend deux vertebres seulement, tantôt trois ou plus, ce qui donne nécessairement à la courbure plus ou moins d'etendue; mais quelque soit le nombre des vertebres et les degrés et l'etendue de la courbure les extremités inferieures seules souffrent, du moins Mr. Pott dit n'avoir jamais vu les bras affectés.

La cause de cette maladie suivant l'auteur, est toujours interne, c'est à dire, que quoique la courbure de l'Epine succède quelque fois à un effort violent ou à un coup, ou une chute, il pense qu'il y a toujours un principe morbifique préexistant qui a eté attiré vers l'endroit où la cause externe a agit, et qui produit les desordres consécutifs qui caractérisent

cette maladie, c'est pourquoi Mr. pott conseille dans tous les cas d'Etablir une suppuration abondante dans l'endroit de la courbure de l'Epine soit par le moyen du seton ou par un cautere. voici quelques observations capables de prévenir en faveur de cette méthode.

la premiere ocasion qui se presentat à l'auteur de la pratiquer fut dans un enfant dont la courbure étoit au milieu de la nuque, et qui avoit perdu l'usage de ses jambes depuis deux ou trois mois, mr. pott pratiqua par le moyen d'une incision, une fontanelle du côté de la courbure et il recommanda expressement à la mere d'avoir soin que le pois fut bien retenu; mais cette femme, qui ne faisoit aucun cas de ce remede négligea l'avis, en consequence la suppuration ne fut pas assés abondante, malgré cela, au bout de trois semaines ou d'un mois l'enfant étoit évidemment mieux et commencoit à reprendre l'usage de ses jambes. Il prit alors la petite verole et il mourut.

un homme de trente cinq ans, grand et maigre croyoit s'etre blessé au dos en levant une chose pesante; ses jambes etoient froides et engourdies, mais pas absolument incapables de mouvement, supporté par des béquilles il ne pouvoit qu'avec grande difficulté aller dans sa chambre, mais il luy étoit impossible de se lever de sa ~~chaise~~ chaise et prendre ses béquilles sans etre assisté, et sans elles il ne pouvoit pas du tout marcher.

Mr. pott plaça un seton à chaque coté de la

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

courbure de l'Epine qui étoit au milieu du dos, et après
avoir montré à sa femme la maniere de le panser,
il le visitoit deux fois par semaines au bout de
six semaines le sentiment revint aux jambes, et il
n'avoit plus tant besoin de bequilles, pouvant se lever
de son lit et de sa chaise sans assistance, et avec
l'aide d'une béquille et d'une canne de l'autre
main, il pouvoit marcher pendant une heure ou
plus sans reposer et sans fatigue; les setons n'étant
plus entretenus ~~[illegible]~~ la suppuration se languit ~~[illegible]~~
malgré cela au bout de trois semaines mr. pott
rencontra le malade dans la rue marchant d'un
pas ferme avec une canne dont il ne faisoit presque
pas d'usage; il luy demandat ce qu'il avoit fait
depuis qu'il l'avoit perdu de vue, il luy dit que la
suppuration avoit encore continué pendant quinze
ou seize jours, et qu'il avoit bu pendant ce temps là
beaucoup de thée dans lequel il faisoit entrer
la racine de grande consoude et la colle de poisson.

~~Enfin~~ Mr. pott dit que dans le temps qu'il ecrivoit
ses remarques, il avoit à l'hopital de st barthelemi
un garçon de douze ans qui étoit dans l'état le
plus déplorable. la courbure de l'Epine étoit au
dos comprenant trois ou quatre vertebres, mais par
le relachement survenu, toutes celles du dos avoient
cédé au point qu'il étoit extremement défiguré

à la poitrine comme au dos, il étoit absolument
incapable de se mouvoir, ne pouvant ni se tourner
ni s'asseoir dans son lit; ses pieds alloient en pointe
en bas et leurs articulations ~~des pieds~~ étoient si
roides qu'en soutenant l'enfant sous les aissèlles,
les extrémités des gros orteils touchoient à terre
et aucune force n'étoit capable de faire étendre
ses pieds horisontalement. d'ailleurs l'état de sa
santé étoit extrêmement derangé par les affections
des viscères de la poitrine et du bas ventre; il
avoit passé plus d'un an dans cette situation,
lorsque l'auteur écrivoit cette observation il y avoit
trois mois qu'il luy avoit appliqué les caustiques
sur le dos; à cette époque le malade avoit déja repris
sa santé; presque tous ses maux l'avoient quitté
il pouvoit parfaitement bien faire usage de
ses jambes, et quoique son épine dut rester à
jamais difforme, elle s'étoit tellement raffermie
que sa taille étoit plus grande de quelques pouces
qu'elle n'étoit quatre mois auparavant.

Enfin mr. pott ajoute que dans l'espace de
dix ou douze mois, il a eu plusieurs occasions très
favorable de pratiquer la même méthode, tant à
l'hopital de st. Barthelemi qu'ailleurs, "et je m'estime
" heureux, ajoute t il, de pouvoir dire que le traitement
" a non seulement toujours repondu, mais excedé

ACADEMIE NATIONALE DE ... BIBLIOTHEQUE

" quelque fois mon attente en rendant à beaucoup de
" personnes très misérables et ~~[illegible]~~ abandonnées à leur
" malheureux sort, l'usage de marcher et le bonheur
" de jouir des agrémens de la vie, et d'être utiles
" aux autres ".

à la suite de l'ouvrage dont je viens de ~~[illegible]~~
rendre compte à l'academie, on trouve d'autres remarques
de m^r. pott sur la nécessité et les avantages de
l'amputation dans certaines circonstances. l'auteur
combat dans ces remarques l'opinion de m^r. Bilguer
qui proscrivoit l'amputation des membres presque
sans exception. Mais pourquoi m^r. pott ne fait-il
aucune mention du memoire de m^r. de la martiniere
qui a relevé si judicieusement la même erreur? est-ce
qu'il n'a (m^r. pott) aucune connoissance du quatrième
volume de nos memoires où celuy de m^r. de la
martiniere est inséré?

Il paroit encore que m^r. pott ne connoit pas
davantage le traité des maladies chirurgicales de
m^r. petit. m^r. pott en designant les cas dans lesquels
l'amputation peut devenir nécessaire pour sauver
la vie du malade, dit qu'il y en a quatre principaux.
1°. la fracture composée, c'est à dire la fracture d'un
membre faite par une cause violente avec fracas
des os et dechirement des parties molles. 2°. certaines
especes d'Ecrouelles dans les articulations. 3°. quelques
espèces d'anevrismes. 4°. la carie de toute la substance
de l'os ou des os qui composent le membre. Mais
m^r. petit, dans son ouvrage, a désigné à peu près

et d'une maniere bien plus lumineuse les mêmes cas
où l'amputation des membres est indispensable ;
ainsi comme la dissertation de M.r pott ne contient
rien de nouveau sur ce sujet, je crois qu'il est
inutile d'en occuper plus longtemps l'academie.

ACADÉMIE NATIONALE DE MEDECINE

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE